

JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES

Édition 2025

| Bilan Hauts-de-France |



Rédaction par l'antenne Manche et Mer du
Nord du Forum des Marais Atlantiques

Journée mondiale
des zones humides
2 février 2025



Protéger les zones humides
pour notre avenir commun

PROTÉGER LES ZONES HUMIDES POUR NOTRE AVENIR COMMUN

Préserver. Valoriser. Inspirer.



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
INTRODUCTION	3
QUELQUES CHIFFRES	4
EVOLUTION DU NOMBRE D'ANIMATIONS.....	5
CONTRIBUTION REGIONALE EN FRANCE	6
APPROCHE DEPARTEMENTALE.....	7
REPARTITION DES ANIMATIONS PAR TYPE D'ACTIVITÉ	11
REPARTITION DES ANIMATIONS SUR LA PERIODE	13
LA PARTICIPATION	13
CARTOGRAPHIE DES ANIMATIONS.....	15
CONCLUSION	20
LA JMZH 2025 EN PHOTOS	22

INTRODUCTION

La Journée mondiale des zones humides (JMZH) est célébrée chaque année à la date anniversaire de la signature de la Convention de Ramsar sur les zones humides, le 2 février 1971. C'est l'occasion de mettre à l'honneur les milieux humides et de faire découvrir leur diversité et leur richesse au plus grand nombre.

L'édition 2025 avait pour thème « Protéger les zones humides pour notre avenir commun ».

Pour les Hauts-de-France, l'année 2025 a eu une saveur toute particulière : en effet c'est à Amiens, labellisée « Ville des zones humides » par la convention de Ramsar, que s'est déroulé le lancement national de cette édition, le 31 janvier.

Au global, du 25 janvier au 2 mars 2025, associations, gestionnaires d'espaces naturels, collectivités territoriales... ont proposé de nombreuses activités destinées à sensibiliser petits et grands à ces milieux.

Cette période est un moment particulièrement stratégique dans la communication et la sensibilisation autour des zones humides. Cela est d'autant plus vrai dès lors que les Hauts-de-France sont particulièrement riches de ces milieux, avec notamment 5 sites Ramsar et 3 villes des zones humides.

Cette période permet de véhiculer des messages importants. Elle offre aux habitants et aux citoyens des ressources pour mieux comprendre le rôle fondamental que tiennent les zones humides pour la viabilité de notre biosphère.

Ce bilan offre un aperçu de la mobilisation régionale autour de cet événement. Il propose une synthèse de toutes les contributions à cet événement, dont la réussite dans les Hauts-de-France est avant tout collective. Et, tout en soulignant les réussites, il fait aussi ressortir les pistes de progrès pour l'édition 2026.

L'édition 2025 de la Journée Mondiale des Zones Humides a franchi le **cap symbolique des 1000 animations** pour la première fois au niveau national. Ainsi avec **1082 animations et 411 structures impliquées**, elle s'inscrit comme une année record.

En Hauts-de-France, **le cap symbolique des 100 activités a été franchi pour la première fois en 2024**. Cette dynamique régionale s'est poursuivie lors de cette édition 2025 avec **121 animations** proposées par **38 structures**. Les partenaires des Hauts-de-France ont donc une nouvelle fois été au rendez-vous.

Merci à toutes les structures organisatrices !

POLE PATRIMOINE DE LA VILLE D'ABBEVILLE | ADEELI - CPIE FLANDRE MARITIME | AGGLOMERATION DU SAINT-QUENTINOIS | ASSOCIATION RAMSAR FRANCE | ASSOCIATION TAKODA | CHATEAU D'ACQUEMBRONNE | COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND ROYE | CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DES HAUTS-DE-FRANCE | CPIE VALLEES DE L'AUTHIE ET DE LA CANCHE | FEDERATION DE PECHE ET DE LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE | FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA SOMME | FEDERATION DU PAS-DE-CALAIS POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE | FEDERATIONS DES CHASSEURS DES HAUTS-DE-FRANCE | FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES - ANTENNE MANCHE MER DU NORD | INSTITUTION INTERCOMMUNALE DES WATERINGUES | LA MAISON DU MARAIS | LES BLONGIOS | LPO HAUTS-DE-FRANCE ET SES DELEGATIONS TERRITORIALES 02/59/60/80 | NONETTE NATURE | PARC D'ISLE | PARC NATUREL REGIONAL BAIE DE SOMME PICARDIE MARITIME | PARC NATUREL REGIONAL DES CAPS ET MARAIS D'OPALE | PARC NATUREL REGIONAL SCARPE-ESCAUT | PICARDIE NATURE | RESERVE NATURELLE NATIONALE BAIE DE SOMME | VILLE D'ETAPLES | SYMSAGEL | SYNDICAT DU BASSIN VERSANT OURCQ AMONT ET CLIGNON | SYNDICAT MIXTE BAIE DE SOMME GRAND LITTORAL PICARD | EDEN 62 | SYNDICAT MIXTE MARNE ET SURMELIN | SYNDICAT MIXTE OISE ARONDE | SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DES EAUX DE L'AA (SMAGEAA) | VILLE D'AMIENS

QUELQUES CHIFFRES



EVOLUTION DU NOMBRE D'ANIMATIONS

Les chiffres de 2025 s'inscrivent dans la tendance globale d'augmentation observée ces dernières années à l'exception de l'année 2021 marquée par le Covid.

On peut espérer la poursuite de cette dynamique dans les années à venir, grâce aux relais que peuvent constituer toutes les structures impliquées auprès de leurs partenaires locaux et à la diversification des acteurs.

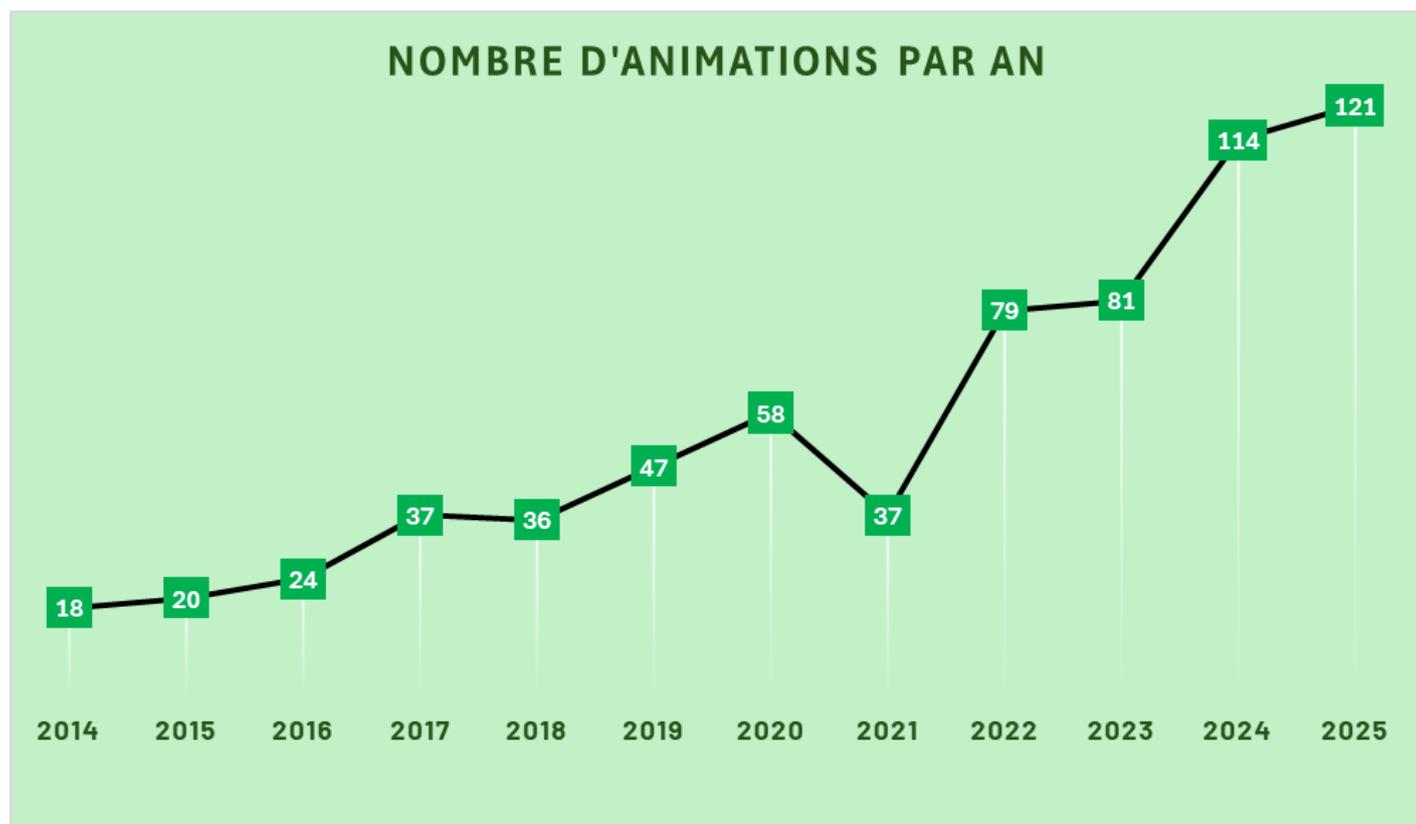


Figure 1 : Nombre d'animations par année dans les Hauts-de-France

CONTRIBUTION REGIONALE EN FRANCE

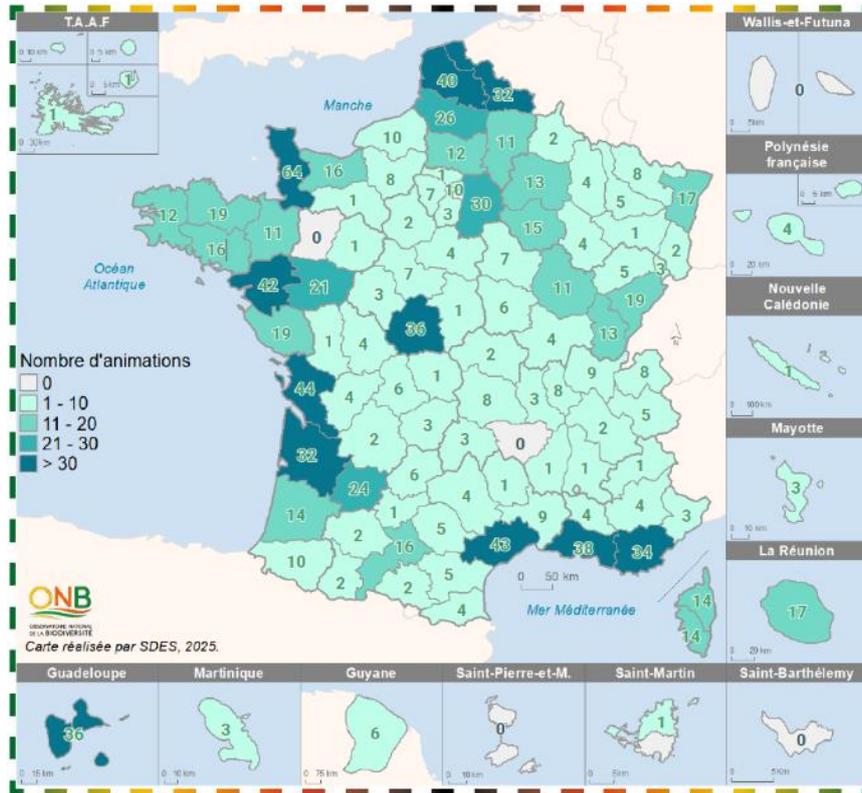


Figure 2 : Répartition du nombre d'animations en France

1	Nouvelle-Aquitaine	145	13,40%
2	Hauts-de-France	121	11,18%
3	Occitanie	100	9,24%
4	Normandie	99	9,15%
5	Provence-Alpes-Côte d'Azur	84	7,76%
6	Pays de la Loire	83	7,67%
7	Grand Est	72	6,65%
8	Bourgogne-Franche-Comté	65	6,01%
9	Bretagne	58	5,36%
10	Centre-Val de Loire	53	4,90%
11	Auvergne-Rhône-Alpes	50	4,62%
12	Île-de-France	50	4,62%
14	Guadeloupe	36	3,33%
13	Corse	28	2,59%
17	La Réunion	17	1,57%
16	Guyane	6	0,55%
19	Polynésie française	4	0,37%
15	Martinique	3	0,28%
18	Mayotte	3	0,28%
21	Saint-Martin	2	0,18%
22	Terres australes et antarctiques françaises	2	0,18%
20	Nouvelle-Calédonie	1	0,09%

En **2025**, avec 121 animations recensées, les Hauts-de-France figurent, comme en 2024, au **2eme rang** des régions contributrices en termes d'animations derrière la Nouvelle-Aquitaine. En **2023**, les Hauts-de-France se situaient au **4eme rang** avec 81 animations proposées.

APPROCHE DEPARTEMENTALE

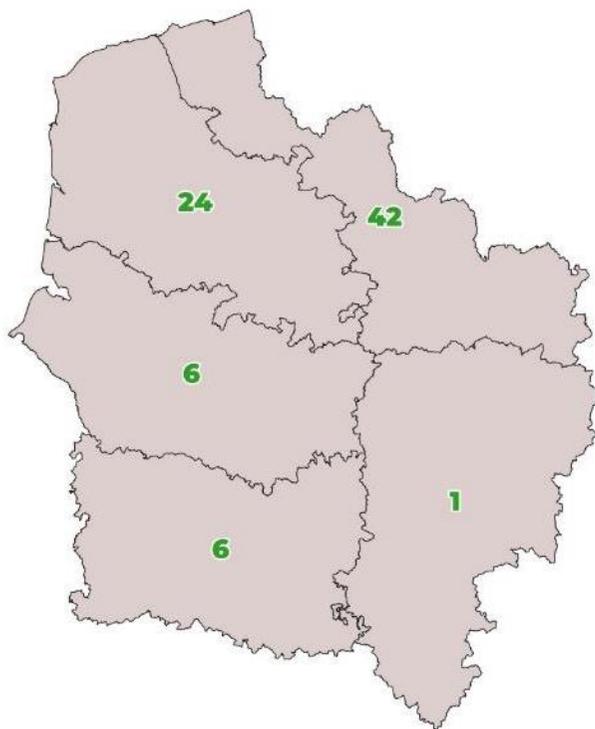
Au niveau départemental, les 5 départements des Hauts-de-France, figurent dans le « top » 30 des départements ayant proposé des animations. Le département de l'Aisne poursuit sa remarquable progression et se situe en 30^{ème} position (50ème en 2024). Au niveau national seuls 3 départements n'ont pas proposé d'animation.

1	Manche	64	5,91%
2	Charente-Maritime	44	4,07%
3	Hérault	43	3,97%
4	Loire-Atlantique	42	3,88%
5	Pas-de-Calais	40	3,70%
10	Nord	32	2,96%
12	Somme	26	2,40%
29	Oise	12	1,11%
30	Aisne	11	1,02%

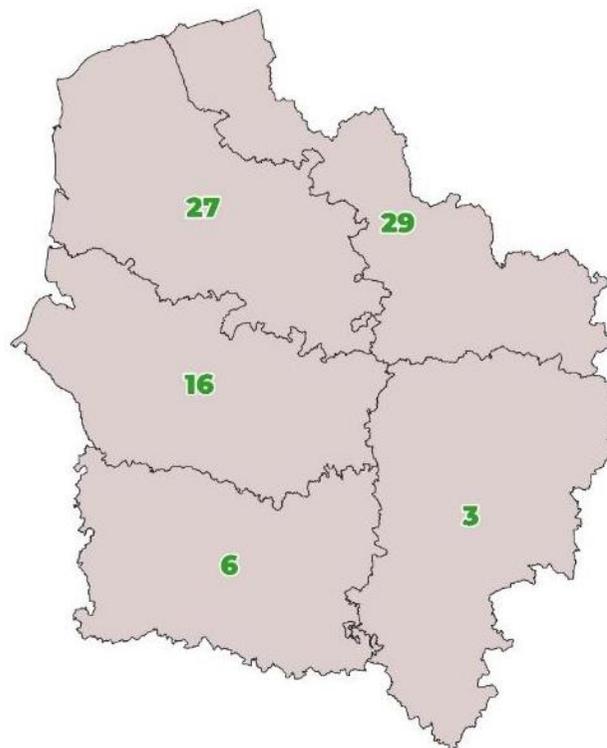


Figure 3 : Nombre d'animations par département en 2025

2022



2023



2024

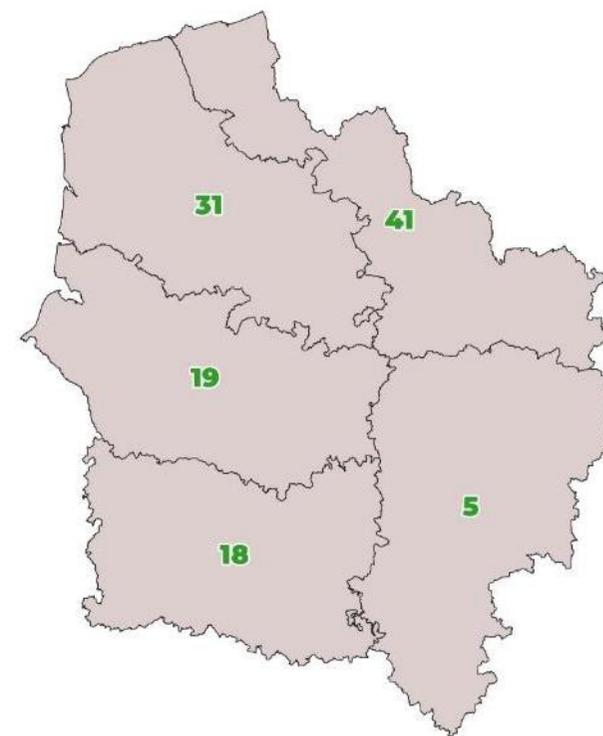


Figure 4 : Nombre d'animations par département entre 2022 et 2024

Le rééquilibrage progressif observé entre les départements en 2024 s'est poursuivi en 2025. Tous les départements **dépassent désormais les 10 animations proposées**.

Cette réussite est d'abord favorisée par les structures d'envergure régionale en mesure de couvrir l'ensemble des départements grâce à leurs antennes, délégations locales, ou encore fédérations départementales (LPO, CEN Hauts-de-France, Fédérations de chasse ou de pêche).

Il faut souligner la **belle progression du département de l'Aisne**, qui bien que ne disposant pas de site Ramsar, apporte désormais une contribution tout à fait intéressante pour les Hauts-de-France. Ces bons résultats sont dus en partie à la délégation LPO de l'Aisne qui a proposé 4 animations sur ce département. Il faut y ajouter de nombreuses autres structures, dont des syndicats de bassin, qui, agglomérées, permettent d'obtenir ces bons résultats (CEN Hauts-de-France, Parc D'Isle de Saint-Quentin, Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois, Syndicat mixte Marne et Surmelin, Syndicat du bassin versant de l'Ourcq amont et du Clignon, Fédérations des chasseurs des Hauts-de-France).

En progression constante **le Pas-de-Calais est désormais le département le plus contributeur à l'échelle de la région**. Cette progression a notamment été favorisée par la Maison du Marais de Saint-Omer qui a rejoint le collectif en proposant 8 animations dès sa première participation. Elle s'ajoute aux partenaires habituels de cette JMZH, bien structurés à l'échelle départementale (EDEN 62, LPO62, PNR des Caps et Marais d'Opale...).

La **Somme affiche également une progression spectaculaire** depuis 4 ans, favorisé par le lancement national de cette édition à Amiens, grâce aux services de la ville et de l'agglomération. Les contributions du Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard, ou encore du CEN Hauts-de-France, participent pour beaucoup à la réussite de cette édition sur ce département.

Enfin, **les associations ont été à l'honneur dans l'Oise**. Nonnette Nature, la LPO (délégation de l'Oise), ou encore le CEN Hauts-de-France auront assuré **11 animations sur les 12 proposées** sur ce département. Le syndicat mixte Oise Aronde y a utilement complété ces activités par une manifestation pluridisciplinaire (exposition, ateliers jeux).

Le **Nord** présente depuis quatre ans des **fluctuations interannuelles**, mais reste toujours à un haut niveau de participation et de diversité d'animations. Dans ce département, la JMZH est clairement tirée vers le haut par l'animation proposée au sein du site Ramsar des Vallées de la Scarpe et de l'Escaut.

Nombre d'animations par département 2022 - 2025

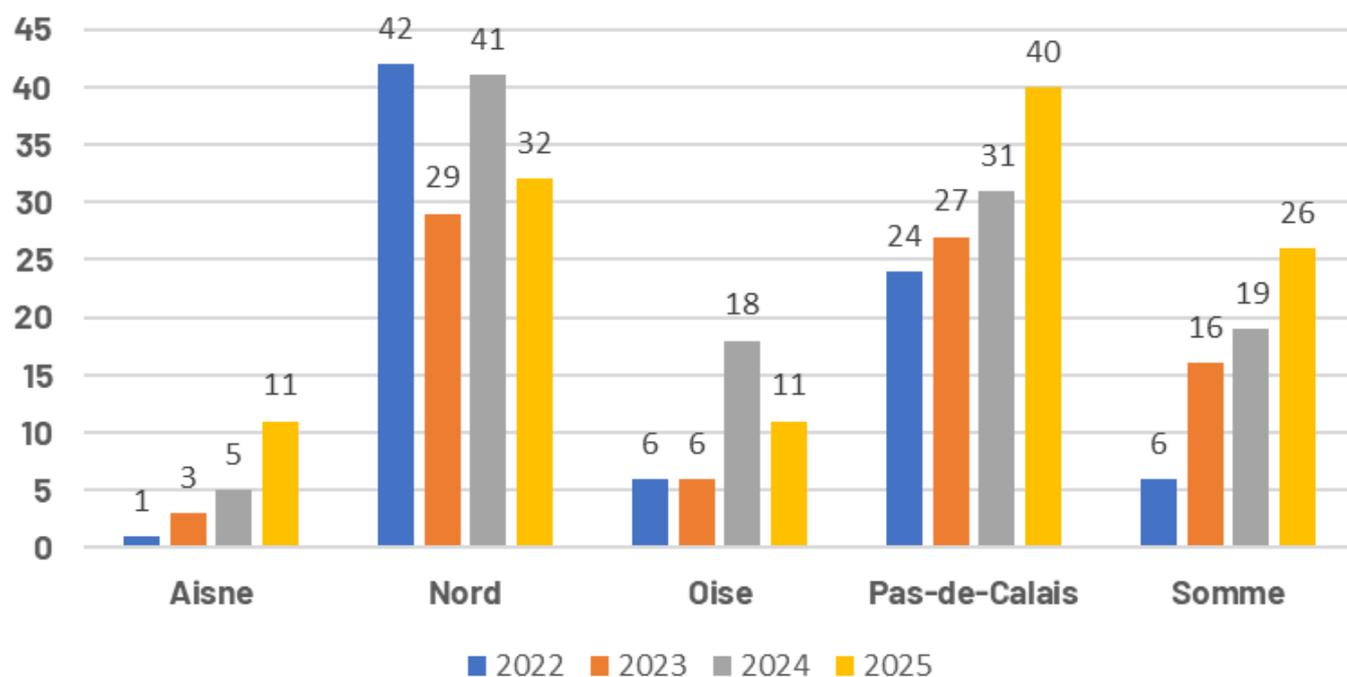
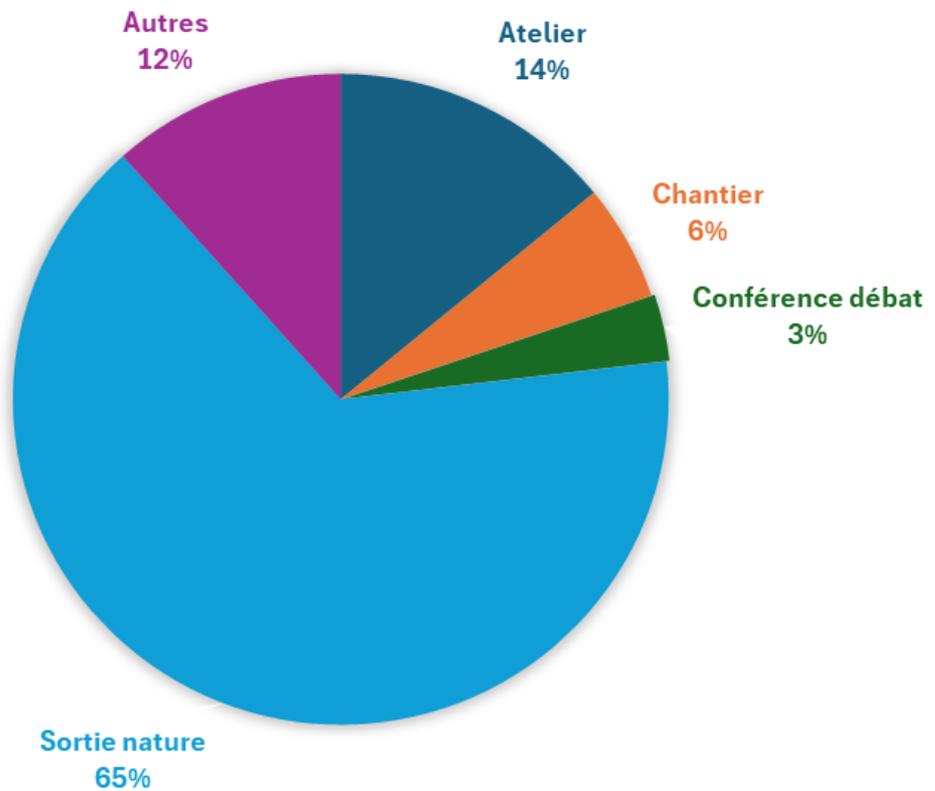


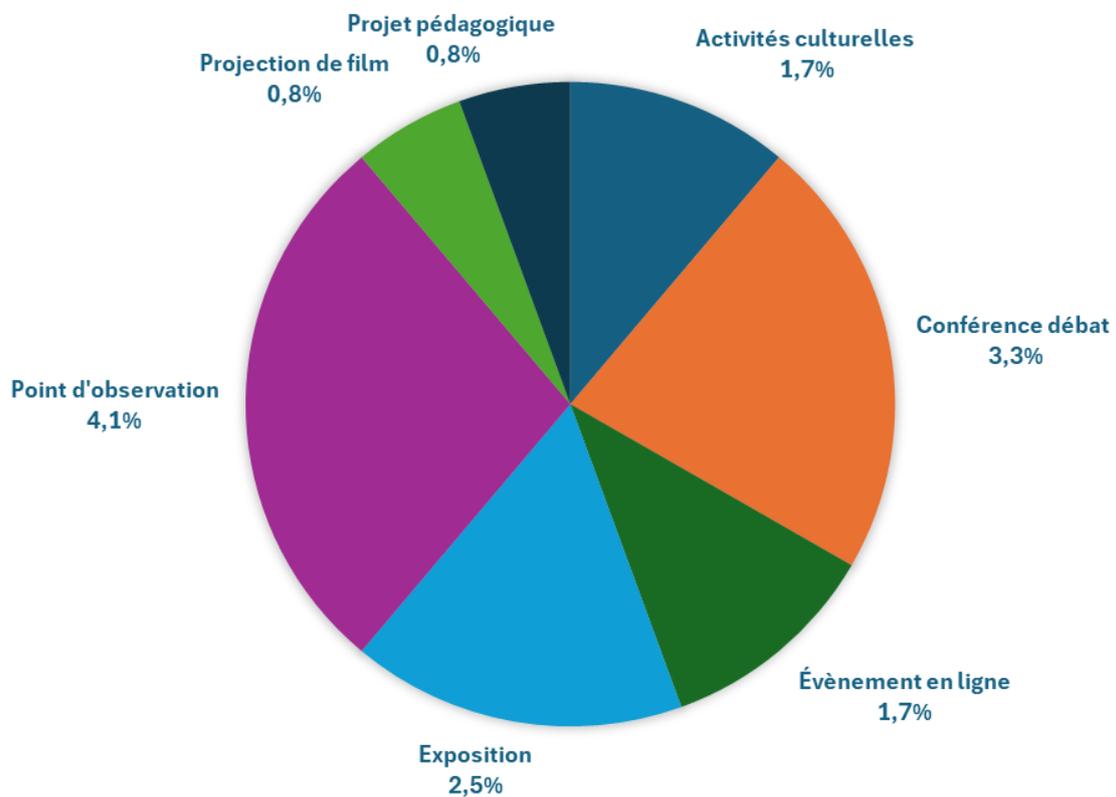
Figure 5 : Exposition à la maison du Marais de Saint-Omer

REPARTITION DES ANIMATIONS PAR TYPE D'ACTIVITÉ

TYPOLOGIE DES ACTIVITES DE LA JMZH 2025



AUTRES TYPES D'ACTIVITES



Figures 6 : Répartition des animations par type d'activité

Comme en 2024, les **sorties nature** occupent **65 % des propositions d'activité**.

Ce type d'animation reste privilégié malgré la saison qui pourrait parfois freiner les organisateurs. Cela confirme que les activités en extérieur restent tout à fait possibles en février.

Même si elles sont encore peu nombreuses, les activités « autres » tendent aussi à se diversifier avec des expositions, des webinaires, des projections ou encore des conférences débats (cf figure 6).

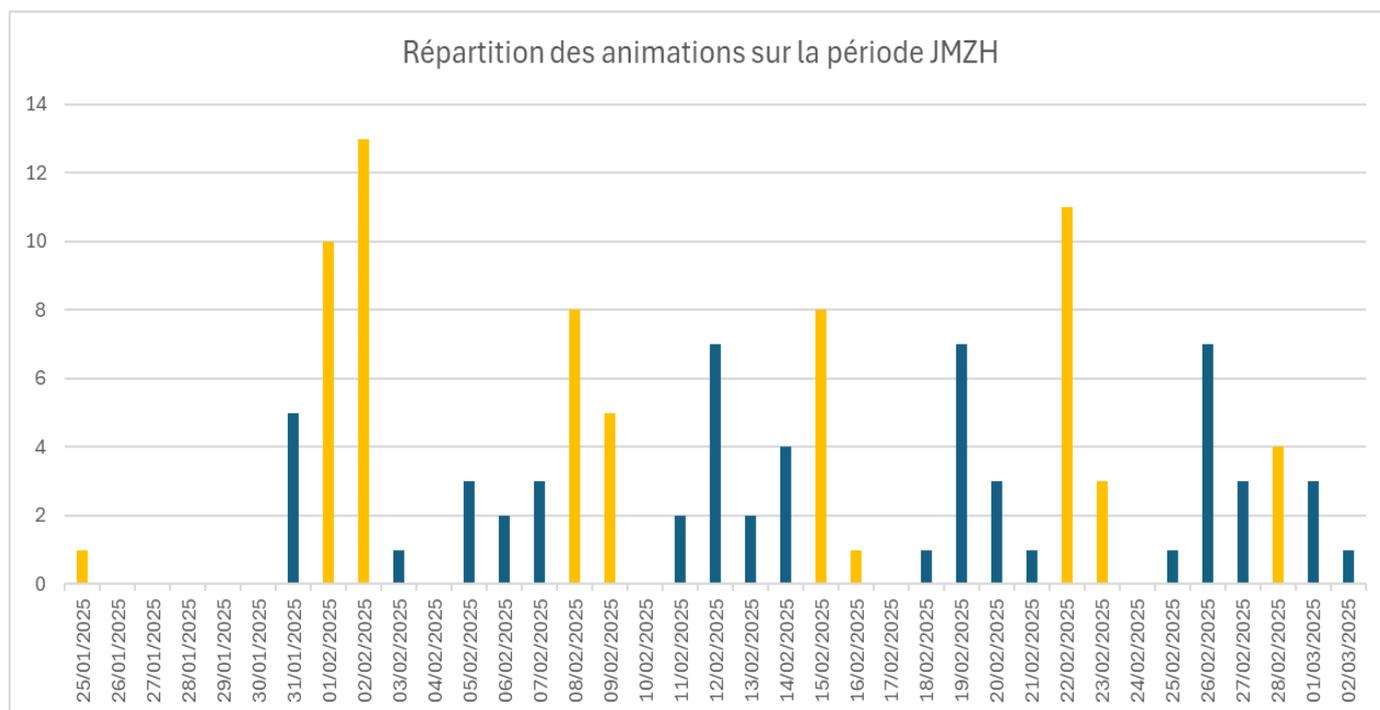
En cela, la Fresque des zones humides aura tenu une place tout à fait originale dans cette édition 2025. Initiée dans le Hauts-de-France par le SMAGEAA (Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion des eaux de l'Aa) puis relayé par le FMA/Pôle relais zones humides aux côtés de nombreux partenaires (Association Ramsar France, ENSAT de Toulouse, OFB, UMS Patrinat, réseau des Pôle Relais Zones Humides), ce nouvel outil pédagogique entrouvre de nombreuses perspectives. Même si des ajustements sont apparus nécessaires à l'usage, la fresque a pu être proposée dans les Hauts-de-France lors du lancement national à Amiens ou à l'occasion d'un « retour au source » lors d'une animation du SMAGEAA appuyée par le FMA.

La fresque des zones humides est promise à un bel avenir et peut constituer un support privilégié d'animation, réalisable « sous abri » pour de nombreux partenaires. Elle est disponible gratuitement sur demande.



Figure 6 : déploiement de la fresque des zones humides avec le FMA et le SMAGEAA

REPARTITION DES ANIMATIONS SUR LA PERIODE



Près de 51% des animations se concentrent les week-end (en orange). Les samedi et dimanche restent des créneaux privilégiés pour proposer des activités en faveur du public.

La période de vacances scolaires (du 10 au 23/02 pour la zone B des Hauts-de-France) n'a pas d'incidence, en particulier pour les organisateurs. Au contraire, elle est une période de disponibilité pour les plus jeunes ou les familles.

LA PARTICIPATION

L'année 2025 traduit une hausse du nombre de participants (2347 participants estimés). Ainsi, contrairement à 2024 (cf. bilan 2024) l'augmentation du nombre d'animation se traduit également par une augmentation du nombre de participants (1838 participants en 2024, 2084 en 2023).

Ce chiffre reste à pondérer d'une part par le taux de réponse à l'enquête sur la participation où tous les chiffres n'ont pas été remontés (74% de taux de réponse en Hauts-de-France), d'autre part car il est très difficile de chiffrer la fréquentation des expositions en accès libre au public.

Somme toute, si la participation reste un indicateur intéressant, elle reste à interpréter avec la plus grande précaution. On peut parler a minima ici de tendance.

Parmi les évènements ayant attiré le plus de participants en 2025 on notera :

- Les expositions « le Réseau Natura 2000 sur le bassin de La Somme » et « Life anthropofens sur les tourbières », disponibles tout au long du mois de février à Amiens, **750 visiteurs estimés**.
- Les animations proposées en partenariat avec la Ville et Métropole d'Amiens sur l'avifaune des zones humides amiénoises, elles s'inscrivent dans le cadre d'un programme pédagogique qui a permis de mobiliser **242 personnes**.
- Le lancement national de la JMZH à Amiens, **95 personnes**.
- L'évènement organisé sur le marais de Sacy par le Syndicat Mixte Oise-Aronde (Découverte des zones humides par le biais d'expositions photos, d'ateliers et de jeux pour petits et grands) a rassemblé près de **80 participants**. Le CPIE Pays de l'Oise, la Fédération des chasseurs de l'Oise, l'association Agrion de l'Oise étaient associés à cet évènement.
- Le projet pédagogique « à la découverte des zones humides » proposé par le Parc Naturel régional de Scarpe-Escaut a recueilli la participation de **70 enfants**. Les enfants de l'école primaire de Flines-les-Mortagne ont notamment pu participer à une mini-conférence sur les milieux humides de Scarpe-Escaut et le cycle de l'eau.

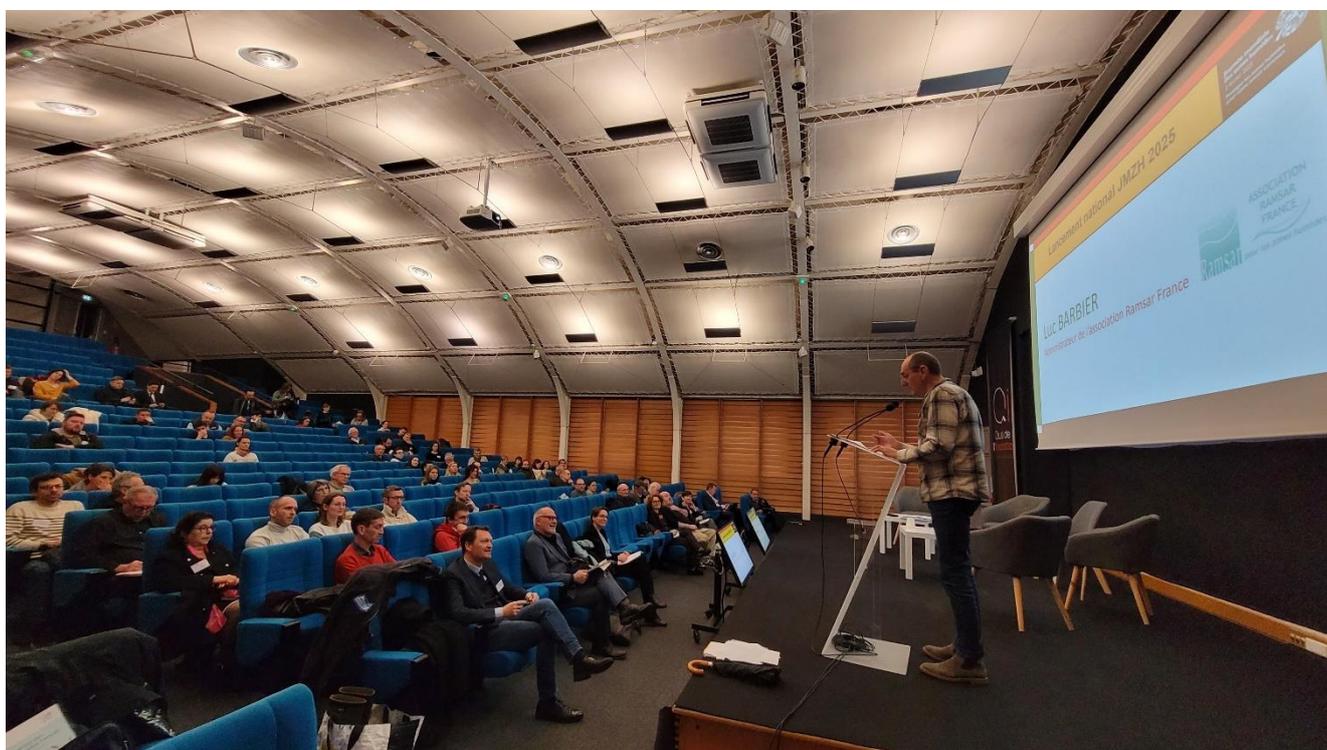


Figure 7 : Lancement national de la JMZH à Amiens

JMZH 2025 : Répartition des animations sur les zones à dominante humide des Hauts-de-France

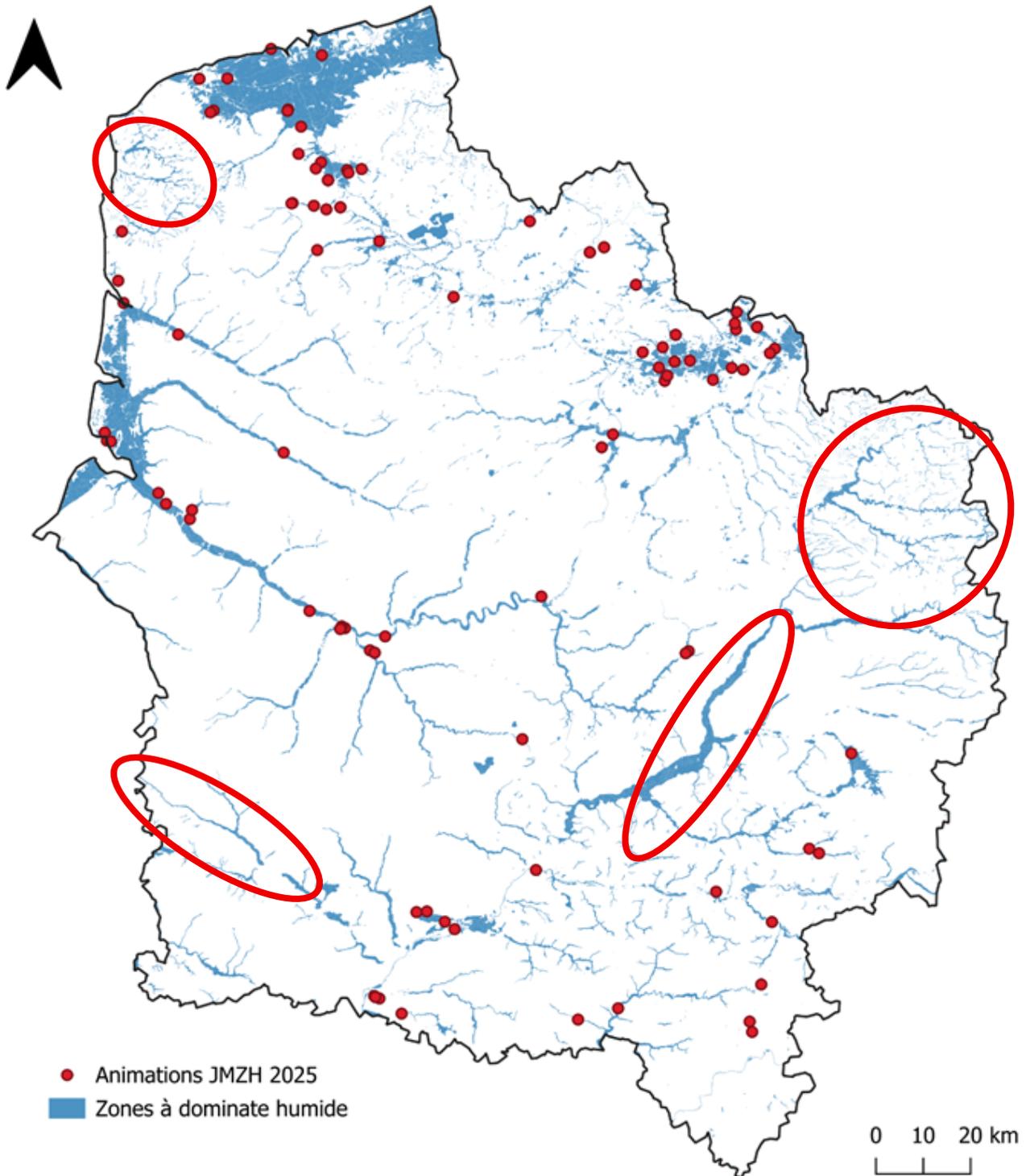
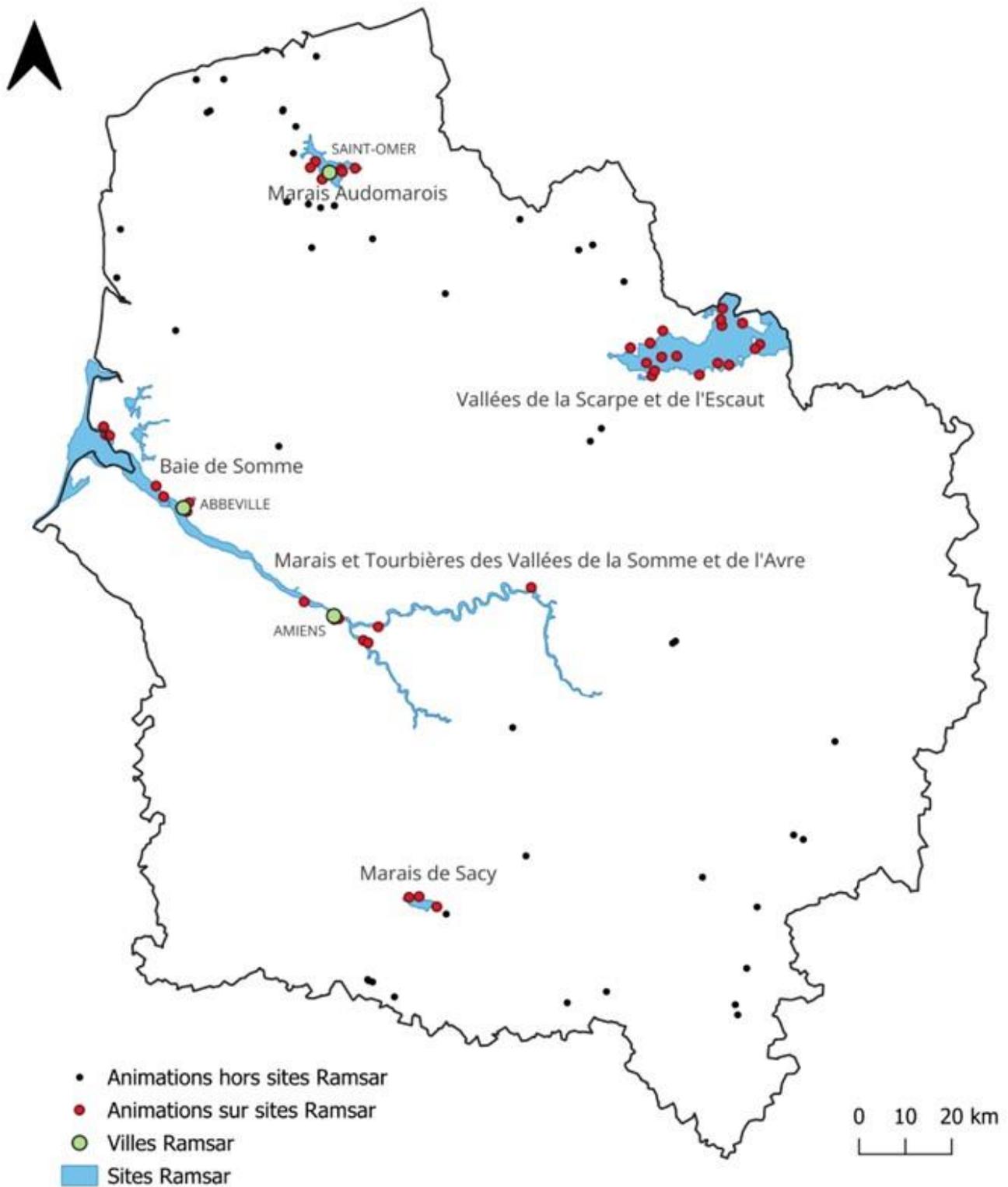


Figure 8 : Cartographie des animations sur les zones à dominante humides (ZDH)

JMZH 2025 : Répartition des animations sur les sites et villes Ramsar des Hauts-de-France



Grâce à la nette progression de l'offre d'animation dans le département de l'Aisne, **la répartition des animations apparaît plus équilibrée dans les Hauts-de-France** qu'au cours de ces dernières années.

Ainsi pour cette édition 2025 des animations ont été proposées sur le secteur de **Saint-Quentin, Péronne (Clery sur Somme) ou Roye (Roiglise)**, grâce respectivement à la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois, au CEN Hauts-de-France, ou à la communauté de communes du grand Roye en partenariat avec l'AMEVA.

La moyenne vallée de la Canche a été investie par l'association les Blongios, à l'occasion d'un chantier nature à **Beaumerie Saint-Martin**.

On soulignera également le beau succès (50 participants) de la « RandEau'Lys » proposée par le SYMSAGEL (Syndicat Mixte pour le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Lys) sur la commune de **Delettes**, ou encore l'animation proposée à **Annezin** par la LPO sur les oiseaux du marais.

On notera enfin les animations proposées dans l'Aisne à **Pierrepont, Limé, Fère en Tardenois ou encore Bucy-le Long**, à la faveur de la mobilisation de la LPO, du Syndicat mixte Marne et Surmelin et de la Fédération régionale des chasseurs des Hauts-de-France.



Figure 8 : Communication proposées par le SYMSAGEL à l'occasion de la « Rand'eau Lys »

4 gros « pôles » d'animation ressortent clairement : le Marais Audomarois, le territoire de Scarpe-Escaut, le secteur d'Amiens (notamment à la faveur du lancement national) et le sud de l'Oise grâce à l'association Nonnette Nature.

Rapporté à la cartographie des zones à dominantes humides¹ (ZDH), des « **zones vides** » déjà identifiées en 2024 persistent.

Bien que le FMA ait opéré une animation ciblée auprès des acteurs de ces territoires, avec des intentions réelles affichées, celles-ci ne sont pas concrétisées.

Ainsi **le secteur de l'Avesnois**, pourtant très riche (Vallée de la Sambre, étangs du Haut-Avesnois) reste dépourvu d'animations. A l'image de 2023, **l'Oise moyenne et amont** est également vide d'activité, tout comme la **vallée du Thérain** autour de Beauvais. Le boulonnais, en particulier sur la **Marais de la Slack**, n'est pas parvenu à proposer une animation contrairement à 2024.

La proportion d'animation proposées sur **les sites et villes Ramsar** des Hauts-de-France est **en baisse** par rapport à l'édition 2024. Elle représente près **de 39%** du total des animations proposées contre **45% en 2024** (figure 9).

Cette indication n'est pas un mauvais signe en soi même si elle signe un léger recul des animations sur les sites et villes Ramsar des Hauts-de-France (50 animations en 2024, 45 en 2025). Au contraire, l'augmentation du nombre d'animation proposé dans la région s'affranchit progressivement des stricts périmètres Ramsar, preuve que **la sensibilisation aux zones humides mobilise tous les territoires, quels qu'ils soient**. L'essaimage d'une dynamique régionale plus large était l'un des espoirs des éditions précédentes, il tend à se concrétiser progressivement.

Les sites Ramsar conservent néanmoins leur **rôle prépondérant grâce aux animateurs territoriaux** qui facilitent la mobilisation, la centralisation et la récolte des données finales sur leurs territoires. Ils contribuent grandement à la production de ce bilan régional.

Les animateurs sont aussi une force de mobilisation locale. Ainsi de nombreuses animations se sont construites en partenariat avec des acteurs locaux ou des prestataires.

Enfin, cela montre aussi l'intérêt de la labélisation Ramsar à des fins de sensibilisation, dans l'esprit de la stratégie CESP (Communiquer, Eduquer, Sensibiliser, Participer).

Pour 2026, il s'agira de poursuivre cet effort d'ensemble, en maintenant une offre géographiquement bien répartie sur l'ensemble de la région, tout en investissant les dernières zones délaissées.

¹ Les zones à dominante humide sont les zones où il y a une forte probabilité de présence de zones humides à l'échelle des bassins, les critères étant basés généralement sur les caractéristiques pédologiques et géologiques (faciès), la topographie, le drainage et la surface d'érosion

CONCLUSION

L'année 2025 marque un nouveau record d'activités proposées pour les Hauts-de-France, pour la seconde années consécutive **le cap des 100 animations proposées** a été franchi.

Si la contribution des sites Ramsar est en légère baisse cette année dans le bilan global, elle signe néanmoins une meilleure répartition des animations au sein de la région, indépendamment des périmètres labélisés. Il faut sans doute comprendre par là une bonne appropriation de la « JMZH » par l'ensemble des territoires, signe que la sensibilisation aux zones humides occupe une place importante dans la mobilisation des acteurs.

En cela on peut aussi souligner l'équilibre entre les associations et les collectivités qui avec respectivement 53 et 52 animations proposées assurent la majorité de l'offre autour de cette JMZH. Les syndicats de bassin apparaissent de plus en plus actifs, en proposant des animations originales, souvent couronnées de succès, en des lieux jusque-là peu investis. Les Parcs Naturels Régionaux en tant que partenaires de la première heure restent des contributeurs importants, notamment par le portage de l'animation des sites Ramsar.

Cette complémentarité du tissu associatif et des structures publiques explique en partie cette bonne couverture territoriale.

Les associations constituées à l'échelle régionale sont particulièrement moteur (LPO Hauts-de-France, CEN Hauts-de-France), elles offrent une couverture sur l'ensemble des départements.

Cette approche est à développer en collaboration avec d'autres structures constituées à cette échelle comme l'URCPIE ou des fédérations départementales/régionales de chasse ou de pêche. Leurs contributions sont d'ores et déjà tout à fait notables.

Enfin il faut souligner l'implication de structures « touristiques » qui ne véhiculent pas moins les messages importants promus par la JMZH. Cette édition 2025 aura ainsi rallié le parc ornithologique du Marquenterre, ou encore la maison du Marais de Saint-Omer pour lesquelles on pourrait imaginer une journée exceptionnelle d'ouverture à l'occasion de cette JMZH.

Bien entendu, c'est la somme de toutes ces initiatives qui fait le succès croissant de cette JMZH en France et dans la région Hauts-de-France. **Il n'y a pas de petite contribution** et chaque structure, qu'elle soit d'envergure locale ou régionale tient une place prépondérante dans cette œuvre de sensibilisation du public.

En cela les axes de progrès restent importants :

- En ralliant de nouvelles structures
- En améliorant un peu plus encore la couverture régionale sur les territoires oubliés
- En renforçant la communication auprès des médias par l'effet démultiplicateur que peut induire la communication locale en relais de la promotion nationale.
- En visant un niveau élevé de mobilisation

Pour finir, après la publication d'un premier bilan régional pour l'édition 2023, puis en 2024, ce bilan 2025 conforte la nécessité d'entretenir une dynamique d'animation à l'échelle régionale articulée sur le réseau Ramsar Hauts-de-France.

Ce bilan rappelle aussi tout l'intérêt de l'ancrage régional d'un pôle-relais zones humides qui guide et accompagne les nouveaux arrivants. Pour le conforter, le soutien de la région Hauts-de-France sera déterminant à l'avenir.

En effet, la Journée Mondiale des Zones Humides est aussi le reflet d'un visage parfois méconnu de cette région. Tout au long du mois de février sont promues la diversité et la richesse des milieux humides partout dans les Hauts-de-France. Face aux dérèglements qui bouleversent déjà nos sociétés et nos paysages, les animations proposées ne cessent ainsi de rappeler que préserver les zones humides est un enjeu majeur.

LA JMZH 2025 EN PHOTOS



Animation contée en Baie de Somme
avec le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard



Visite du Marais de Guines
avec la LPO Pas-de-Calais



Visite sur des zones humides de l'îlot d'Hennuin avec l'Institution
Intercommunales des Wateringues



Rand'eau Lys avec le SYMSAGEL



Chantier de plessage de haie - PNR des Caps et Marais d'Opale



Programme d'animation
du PNR Scarpe-Escaut



Programme d'animation
du PNR des Caps et Marais d'Opale



Déploiement de la fresque des zones humides avec le FMA et SMAGEAA



Pôle-relais
Zones Humides



**Journée mondiale
des zones humides**
2 février 2025



FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES

ANTENNE MANCHE ET MER DU NORD

Animateur du Réseau Ramsar Hauts-de-France

36, avenue du Maréchal Joffre – Maison du Parc

62500 SAINT-MARTIN-LES-TATINGHEM

Contacts : 03.21.11.07.33/06.79.26.49.24

Courriel : smeziere@forum-marais-atl.com

Site internet : <https://forum-zones-humides.org/>